Royaume du Maroc
Ministère délégué chargé de l'Artisanat, et de l'Economie Solidaire
Chambre d'Artisanat de la Région Rabat Salé Kenitra

Avis d'achat sur bons de commande N° 139/2026

Rabat le :25/11/2026

Le Président de la Chambre d'Artisanat de la Région Rabat Salé Kenitra procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Hébergement des participants à l'occasion de la participation de la CARRSK aux journées Culturelles du Maroc organisées dans le cadre du ASWAK MAROC à Paris - France – le 12 et 13/12/2026.

Consistance de la prestation :

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	Quantité
1	**Hébergement des participants aux journées Culturelles du Maroc organisées dans le cadre du ASWAK MAROC à Paris - France – le 12 et 13/12/2026.**	**Hébergement de 05 personnes en chambres singles** dans des hôtels 4 **étoiles ou équivalent, en pension complète, à Paris -France,** pour la période du **11 au 14/12/2026 soit 03 Nuits x 05 chambres singles = 15 nuits**	**Nuit**	**15**

Lieu d'exécution : Pairs -France.

Délai d'exécution ou date de livraison de la prestation : 11/12/2026.

Date et heure limites de réception des devis des concurrents : le 30/11/2026 à 13 H.

Le concurrent doit présenter une proposition des hôtels à l'administration par mail (chambreregionrsk@gmail.com) dans un délai de 24 Heure au fur et à mesure à l'envoi de l'invitation électronique de confirmation sous réserve d'être écarté.

Le concurrent doit présenter à l'administration une confirmation de la réservation d'hôtel dans un délai de 24 H après l'attribution de bon de commande.

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Abderrahim ZEMZAMI
Président de la Chambre d'Artisanat
de la Région Rabat Salé Kenitra